

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Jeudi 13 Octobre 1870

LA GUERRE

Tours 11 octobre.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets.

Par décret de la délégation du Gouvernement de la défense nationale établi à Tours, rendu sur l'initiative de M. Crémieux, et vu les instructions du Gouvernement de Paris, M. Léon Gambetta, ministre de l'intérieur, a été chargé de l'administration de la guerre, que M. Crémieux avait prise à la suite de la démission de l'amiral Fourichon.

On parle de la prochaine arrivée à Tours du général Ducrot qui, suivant l'exemple de M. Gambetta, quitterait Paris par la voie aérienne, pour venir prendre le commandement en chef des forces nationales.

Dans l'Orléanais

Les opérations des Prussiens dans le Loiret restent pour nous très-obscur.

Les rapports officiels que nous avons publiés hier sur la journée du 10, nous les montrent à Arthenay, au nord d'Orléans; luttant avec nos troupes et s'efforçant de gagner la forêt.

D'après les dépêches recues aujourd'hui, les Prussiens sont signalés au sud d'Orléans.

Mais les télégrammes sont trop succincts pour qu'il soit possible de savoir si ce sont des avant-gardes ou des forces considérables.

Il paraît certain, dans tous les cas, que les Prussiens ont tourné la forêt, soit en descendant à droite d'Arthenay, soit même par le département de Loir-et-Cher.

Voici les dépêches :

Vendôme (Loir-et-Cher), 11 octobre.

Les éclaireurs ennemis sont signalés à Jallam. (?)

Beaugency, 11 octobre.

500 Prussiens sont signalés près de Meung-sur-Loire.

Les troupes et la garde nationale de Meung vont à leur rencontre.

Beaugency (Loiret), 5,000 habitants, à vingt-six kilomètres sud-ouest d'Orléans, sur la Loire.

Meung, un peu au dessus de Beaugency, également sur la Loire, à 18 kilomètres d'Orléans.

Orléans, 11 octobre, 3 h., soir.

On se bat aux abords d'Orléans. Quelques obus sont tombés entre les faubourgs.

Voici les dépêches officielles relatives à la nouvelle marche en avant des Prussiens dans le Loiret, qui a abouti à la bataille du 10 octobre, à Arthenay :

Toury, 8 octobre, 11 h. 20, matin.

Les Prussiens sont en nombre à Angerville et à Outarville qui sont livrés au pillage.

2 à 300 cavaliers sont signalés dans la direction de Toury.

Pithiviers, 11 h. 30, matin.

Les Prussiens cernent Sermaize et Intville, à 15 kilomètres de Pithiviers.

Maintenon, 9 octobre, 9 h. 30, matin.

Renseignements parvenus cette nuit: Boutigny est occupé par des cavaliers prussiens; environ 500 à Houssainville et un grand nombre à Champagne et Houdan. Ce matin, des francs-tireurs annoncent environ 300 fantassins et cavaliers. Les Prussiens sont partis de Bailleur

sur Gallardon. Ils semblent se diriger sur Maintenon.

Malesherbes, 9 octobre, 9 h. matin.

Hier, on entendait la canonnade dans la direction de Sermoise. La canonnade a cessé à la nuit. Bruits contradictoires, rien de certain. On s'accorde à dire que nous aurions eu un avantage marqué. Cette nuit, soixante cavaliers prussiens sont venus à Malesherbes et ont été repoussés par les francs-tireurs après une vive fusillade. L'ennemi a repris la route d'Estampes.

Les Prussiens essaient de prendre la revanche de leur défaite de Toury (5 octobre).

Mais les braves défenseurs du Loiret sont résolus à défendre leur pays et à le préserver de l'occupation prussienne.

DERNIÈRES NOUVELLES

La dépêche qui suit est le complément de celles qu'on vient de lire et confirme notre supposition relative au retour offensif des Prussiens, à la fois dans le Loiret et l'Eure-et-Loir :

Chartres, 11 octobre.

Hier, vers une heure après midi, les Prussiens ont dirigé une nouvelle attaque contre Choisy, près de Dreux, à 33 kilomètres nord de Chartres.

Ils avaient 6 escadrons de cavalerie, 2 régiments d'infanterie et une batterie d'artillerie.

Ils ont rencontré une énergique résistance chez les habitants, retranchés derrière des barricades élevées dans les rues.

Les Prussiens ont été repoussés vers 6 heures du soir. Toutefois leur artillerie a conservé ses positions.

Une partie de Cherizy est en feu. Les hameaux de Chaville, de Messangère et de Bigsard étaient en flammes. Des incendies étaient allumés sur divers points par des éclaireurs prussiens dans les plaines de la Bauce qui avoisinent Voves.

LES REPRÉSAILLES

Chartres, 11 octobre.

Les Prussiens ont incendié le village d'Ablis, arrêté les conseillers municipaux, et menacé de les fusiller.

En réponse à cette menace, on croit savoir que notification a été faite à l'ennemi que, s'il donne suite à son dessein, on fusillera un nombre égal de prisonniers prussiens.

SAINT-QUENTIN

Voici le rapport officiel sur la résistance qui fait le plus grand honneur à cette ville ouverte :

Saint-Quentin, 9 octobre.

Préfet de l'Aisne à gouvernement général.

L'attaque des Prussiens commencée hier, à dix heures du matin, a été repoussée avec une ardeur admirable par la garde nationale, les pompiers, les francs-tireurs et la population de la ville. La barricade du faubourg d'Isle, protégée par le canal, a été défendue pendant cinq heures, et elle est encore occupée par les vaillants citoyens qui se comportent au feu comme de vieux soldats.

Nous avons perdu 10 hommes tués ou blessés. Les pertes de l'ennemi ont été plus grandes. Nous avons fait 12 prisonniers. Parmi les morts, on parle de 2 officiers prussiens. J'ai été légèrement blessé à la jambe.

Saint-Quentin donne un bon exemple aux villes ouvertes. Chacun ici fait son devoir.

Le préfet de l'Aisne,
Anatole DE LA FORGE.

Saint-Quentin, 10 octobre, 9 h. 30, soir.
Le préfet de l'Aisne au ministre de l'Intérieur.

La résistance de Saint-Quentin a été magnifique. J'en suis quitte pour une blessure légère à la jambe.

Aucune inquiétude à avoir, ni pour le présent, ni pour l'avenir.

EN ALSACE

Mulhouse, 10 octobre.

Les Prussiens, après avoir occupé Mulhouse pendant huit jours, sont partis hier, à 5 heures du matin pour New-Brisach, où le bombardement a commencé le 8 octobre.

L'ennemi a fait à Mulhouse de fortes réquisitions en chevaux et en vivres.

Lorsque le dernier peloton a quitté Mulhouse, les ouvriers lui ont jeté des pierres; l'ennemi a fait feu sur eux, et en a tué un et blessé trois.

Nous n'avons pas de nouvelles de Neuf-Brisach.

Belfort, 8 octobre, soir.

Les Prussiens n'ont pas fait un pas en avant. Les francs-tireurs les tiennent en échec. L'organisation de la défense marche à merveille.

LA SITUATION

Une lutte à outrance, un duel à mort entre la France et la Prusse, tel est le résumé de la situation.

Les Puissances restent spectatrices, sinon indifférentes, du moins inertes, de ce combat sans merci, qui sera dans l'histoire de l'humanité, une flétrissure indélébile pour le XIX^e siècle.

La responsabilité retombe tout entière sur la Prusse, qui déjà en est cruellement punie par des dissensions intérieures, tandis que la jeune République française, unie dans un même sentiment, se lève en armes pour repousser les envahisseurs.

Cette situation est nettement indiquée par la dépêche suivante :

Bruxelles, 9 octobre.

Des communications officielles qui viennent d'être faites de la part de la Russie et de l'Autriche au Gouvernement belge, il résulte qu'aucune puissance n'interviendra ni matériellement, ni diplomatiquement d'une façon officielle entre la Prusse et la France.

Les pourparlers de la Prusse avec la Bavière et le Wurtemberg, pour l'entrée des deux derniers Etats dans la Confédération du Nord, semblent devoir échouer.

Seuls les duchés de Bade et de Hesse-Darmstadt se déclarent prêts à s'unir à la juridiction de M. de Bismark.

L'appel de M. Delbruck et du baron de Rogenbach au quartier général du roi de Prusse est un indice des difficultés insurmontables que rencontre la réorganisation politique de l'Allemagne.

Les divergences n'existent pas seulement entre les Etats du Sud et ceux du Nord. A Berlin même, les différents partis se livrent à un combat acharné à propos de la forme à donner à la nouvelle Confédération germanique.

De Berlin on dément toute négociation avec le maréchal Bazaine.

Les espérances des bonapartistes s'évanouissent.

IL FAUT SE HATER

Oui, il faut se hâter d'agir et de délivrer Metz et Paris.

Les Prussiens emploient tous les moyens pour intimider Paris et le gouvernement de la défense nationale.

Voici ce qu'ils osent publier :

Berlin, 11 octobre 1870.

« Le gouvernement royal vient de transmettre à un certain nombre de cabinets un memorandum, lequel exprime la conviction que Paris doit tomber dans un temps plus ou moins long. »

« Si cette époque doit être différée jusqu'à ce que le manque des denrées nécessaires à sa subsistance force cette ville à capituler, il doit inévitablement en résulter des conséquences effrayantes. »

« Le commandement militaire de l'armée allemande serait mis, dans un cas pareil, dans l'impossibilité de fournir des moyens de subsistance, même pour un seul jour, à une population de deux millions d'âmes. »

« Les environs de Paris, dont les approvisionnements auront été épuisés pour les troupes qui les couvrent, et cela, à plusieurs journées de marche, ne pourront être, de leur côté, d'aucun secours. »

« S'il en est ainsi, et si la population de Paris ne peut pas être évacuée sur les villes environnantes, la conséquence immédiate et inévitable de cet état de choses, sera la mort par la famine de 100,000 personnes. »

« Mais, comme il ne reste aux chefs de l'armée allemande autre chose à faire que de poursuivre la lutte, si ceux qui gouvernent actuellement la France veulent la pousser à l'extrême, ce seront ceux-ci qui assumeront la responsabilité des conséquences de cette obstination. »

Oui, il faut se hâter. Debout donc, et en avant!

L'ÉLAN PATRIOTIQUE

Nous avons assisté hier à une manifestation populaire qui nous a profondément touchés et qui a ranimé notre confiance, parce qu'elle est l'indice du raffermissement de l'esprit public.

Il était onze heures du matin.

La garde nationale avait été réunie en armes et s'était rendue sur la place des Terreaux, où stationnait la compagnie des éclaireurs volontaires du Rhône, une centaine d'hommes jeunes, vaillants, énergiques.

Les éclaireurs du Rhône allaient partir pour harceler les Prussiens partout où ils les rencontreront et pour leur faire une guerre de partisans, sans trêve et sans merci.

Après les derniers serments de mains de leurs parents et de leurs amis, les éclaireurs du Rhône se sont mis en marche, précédés et suivis par deux bataillons de la garde nationale, musique en tête.

Sur tout le parcours de la place des Terreaux à la place Bellecour, et de là au chemin de fer, la foule stationnait; toutes les fenêtres étaient occupées par les lyonnaises à l'âme ardente, au regard vif qui, avec un enthousiasme communicatif, applaudissaient les braves éclaireurs, et leur jetaient des bouquets et des couronnes.

La foule saluait à leur passage, l'énergique et vaillante compagnie qui marche à l'ennemi.

C'était un enthousiasme calme, raisonné, derrière lequel s'abrite la résolution de sauver la Patrie ou de mourir pour la France.

Point de chants, point de cris. En assistant à cette manifestation vraiment patriotique, nous revoyions par la pensée les événements accomplis depuis trois mois.

Au début de la guerre, nous voyions aussi partir les régiments pour l'armée; une fièvre guerrière s'était emparée de nous, et c'est par des chants de victoire que nous saluions ces départs, sans penser que nos soldats allaient à la mort, à la mort certaine, préparée à l'avance par l'impéritie de l'ex-empereur.

Puis sont venus les désastres, et cette exaltation des premiers jours est tombée, et nous avons paru nous désintéresser de la guerre, espérant qu'en détournant les yeux nous éloignerions le péril.

« Le souverain responsable a créé le danger, qu'il le conjure, semblait dire la France. »

Le souverain a été lâche; il a sacrifié une armée de 100,000 hommes pour sauver sa tête.

Il a perdu son trône que la nation d'un dédaigneux haussement d'épaule a jeté à terre.

Mais le danger était toujours là, pressant, impérieux.

La France, redevenue maîtresse de ses destinées, a regardé avec effroi la profondeur de l'abîme.

Il lui a fallu bien des jours pour se remettre de sa stupeur. Elle a regardé d'Orient en Occident si un sauveur ne viendrait pas.

Le sauveur n'est pas venu. La France a compris enfin qu'elle devait se régénérer dans la lutte. Elle a pris la résolution énergique, inébranlable, indomptable, de vaincre ou de mourir.

La manifestation d'hier a eu ce caractère et cette signification.

L'enthousiasme a été aussi grand qu'il y a trois mois; mais il s'est traduit par une attitude fière et digne.

Chacun de nous pensait et disait :

« Allez, amis, allez à l'ennemi. Dites bien aux prisonniers que vous ferez que derrière vous la France entière attend l'heure de marcher au combat. Nous voulons chasser les envahisseurs; c'est à cela que nous pensons à chaque minute, et notre volonté ne déviara pas. Vaincre ou mourir, ou, comme l'a dit Gambetta, traudsons cette vieille formule : Nous avons fait un pacte avec la victoire ou la mort. »

Tel est le sens de la manifestation d'hier.

Nous en avons éprouvé une joie immense, parce que c'est la preuve du retour de l'esprit public aux grandes et solennelles pensées qu'inspire la patrie en danger.

Les exemples de courage civique ont porté leurs fruits.

Au lieu d'attendre en tremblant l'arrivée des Prussiens, de partout les citoyens se lèvent et se portent à leur rencontre.

A Toury, à Saint-Quentin, à Orléans, à Arthenay, partout où l'ennemi s'avance, il rencontre les chassapots de la troupe régulière, les fusils de la garde nationale et, à défaut, les faux des paysans.

Il n'est pas en France, à l'heure qu'il est, un citoyen qui ne soit disposé aux sacrifices suprêmes pour le salut de la France.

L'acte héroïque de M. Gambetta a donné l'impulsion décisive et irrésistible maintenant à cet élan patriotique, parce qu'il est, nous le répétons, calme et raisonné.

Il y a trois mois, c'est en vociférant que nous accompagnions nos soldats; nous nous excitions nous-mêmes; aujourd'hui, nous les saluons en regrettant de ne pouvoir les suivre.

Que les souhaits de vos compatriotes vous soient propices éclairés du Rhône! Harcelez l'ennemi, ne lui laissez pas un instant de repos, ni de jour ni de nuit.

Mais n'oubliez pas que si les Prussiens doivent arriver jusqu'ici, ils nous trouveront tous les armes à la main, pour venger ceux d'entre vous qui seraient tombés victimes de leur courage, et pour achever votre œuvre de destruction.

L. MAUREMONT.

P.-S. — Sur le désir exprimé par le capitaine des éclaireurs du Rhône, le procès-verbal suivant nous a été apporté pour être inséré dans le *Petit Journal*, ce que nous faisons avec le plus grand plaisir en rendant un juste hommage à l'initiative prise par la 4^e compagnie de la garde nationale :

CEUX QUI RESTENT A CEUX QUI PARTENT

Le 12 octobre 1870, à 11 heures du matin, les délégués de la 4^e compagnie du 7^e bataillon de la garde nationale sédentaire de Lyon, voulant donner aux volontaires du Rhône un témoignage de reconnaissance affectueuse pour le patriotisme dont ils ont fait preuve en quittant leurs familles pour courir à la défense de la patrie en danger, et après en avoir au préalable averti le capitaine Villié, leur commandant, ont organisé une quête sur le parcours qu'ils devaient suivre pour se rendre à la gare.

Ladite quête comptée et vérifiée à 1 h. de relevée, en présence des soussignés, se monte à la somme de neuf cent un franc soixante centimes, ci 901 60

En foi de quoi ont signé le présent procès-verbal :

Le capitaine commandant la 4^e compagnie du 7^e bataillon,
P. MOUCHET.

Le sergent-major des Tirailleurs du Rhône,
P. VERMILAC.

Le sergent-major de la 4^e compagnie du 7^e bataillon.
J.-B. GIRAUD.

SOYONS UNIS

Voici le texte de l'appel adressé par le Gouvernement de la défense nationale au peuple de Paris.

Le télégraphe nous en avait transmis le sens, mais il importait de placer ce document tout entier sous les yeux des lecteurs. Nous pouvons tous, en effet, en faire notre profit :

Une des plus grandes souffrances que l'investissement de Paris impose à sa population, est certainement l'absence complète de toute espèce de nouvelles. Un malaise indéfinissable s'empare des âmes, et ce n'est pas trop de l'effort continuel du patriotisme pour le dominer. Il ne peut toutefois nous préserver de l'inquiétude et du penchant qui nous entraîne vers les extrêmes.

Le bien et le mal sont exagérés; les bruits les plus divers sont accueillis et colportés, et le trouble moral s'en accroît nécessairement. Associé à ces émotions bien naturelles, le gouvernement voudrait à chaque heure transmettre des informations sûres. Seulement il ne peut transmettre que celles qu'il reçoit, et celles qu'il reçoit sont nécessairement très insuffisantes.

Son devoir est de n'en cacher aucune, et il s'y est conformé. On l'a accusé cependant d'avoir gardé pour lui un rapport détaillé de la délégation de Tours. Ce rapport n'existe que dans l'imagination de ceux qui en ont parlé. De même, certains journaux racontent la défaite d'un de nos officiers qui aurait perdu 7,000 hommes. Aucune indication de cette nature n'est parvenue au Gouvernement.

Il sait que les généraux qui opèrent au midi de la Loire et dans l'ouest ont déjà rassemblé des forces respectables. Quelques-unes sont en mesure d'inquiéter l'ennemi, ce qui nous empêche de dire ce que nous savons de leurs positions. Cette situation n'est certainement pas tout ce que nous voudrions qu'elle fût; elle n'est cependant pas sans valeur. Il dépend de nous de la rendre meilleure encore.

Chaque jour qui s'écoule nous profite et nuit à l'ennemi, à la condition que nous ayons le courage et le bon sens de continuer à être ce que nous sommes. Paris donne à l'Europe, au monde, le plus beau des spectacles, celui d'une population de deux millions d'hommes si divers, si impressionnables, si exposés à des maux de toutes natures et néanmoins inaccessible à l'esprit de division, résolu, calme, patiente, ordonnée, acceptant ses épreuves avec

une admirable simplicité, et préparée à les subir toutes avec la ferme confiance qu'elles la conduiront au succès.

Dès à présent, Paris a conquis une gloire que rien ne peut lui enlever. Quand il s'est levé pour secouer le joug de l'empire qui allait consumer sa trahison, tout était ruine dans le pays, et il a fallu sa grande âme pour ne pas désespérer. En l'opposant à la Prusse, qui s'y attendait peu, il lui a porté un coup mortel. Il a déjoué ses calculs, mis le droit et l'opinion contre elle. Nous ne lui demandons que de bien se pénétrer de la grandeur et de l'efficacité de sa résistance et de conserver sa mâle et tranquille attitude.

Les hommes que son acclamation a investis du difficile devoir de marcher avec lui dans cette voie ne peuvent assez dire combien ils sont fiers de ce résultat, combien leur cœur est rempli de reconnaissance et d'espoir. Et comment n'auraient-ils pas cet espoir? L'armée assaillante, déconcertée en rencontrant devant elle un peuple armé, n'a encore ni attaqué nos forts ni approché notre enceinte; la garde nationale, frémissante d'impatience et d'ardeur, demande à sortir des remparts et à se joindre à l'armée pour repousser les Prussiens.

Il est facile de comprendre ces sentiments, et il faut s'en féliciter; ils sont le présage d'une délivrance; mais la garde nationale sait que toute force militaire doit attendre, pour agir efficacement, le signal de ses chefs et compter sur leur vigilance et leur sollicitude. Le temps qui s'écoule n'est pas perdu pour l'organisation des troupes appelées à combattre. A Paris, chacun s'exerce incessamment, chaque citoyen est devenu un soldat. Dans les départements, des corps d'armée sont déjà en marche, plusieurs généraux les dirigent sur des points que nous ne devons pas signaler.

Ayons donc confiance, restons unis, et nous abrègerons ainsi la durée d'une épreuve que la vaillance de Paris, celle des départements, auront bientôt fait tourner à la confusion de nos ennemis.

LA DÉFENSE NATIONALE

Un décret, en date du 5 octobre, de la délégation du Gouvernement de la défense nationale, porte ce qui suit :

Considérant qu'il y a lieu de confirmer les diverses créations de corps de troupes faites d'urgence dans l'armée depuis l'investissement de Paris.

Art. 1^{er}. — La formation de onze nouveaux régiments d'infanterie de marche, de trois régiments de marche de zouaves et de huit bataillons de marche de chasseurs à pied, est approuvée.

Art. 2. — Les régiments d'infanterie de marche prendront les n^{os} 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38; les régiments de zouaves de marche, les n^{os} 1, 2 et 3, et les bataillons de marche des chasseurs à pied, les n^{os} de 1 à 8.

Art. 3. — Les régiments seront chacun de trois bataillons à six compagnies.

Les bataillons de chasseurs auront quatre compagnies.

Art. 4. — Pour les besoins de la défense, il pourra être créé également des bataillons d'infanterie de marche formant corps, et commandés par un chef de bataillon.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale délégués pour représenter le Gouvernement et en exercer les pouvoirs;

Vu les décrets des 12 et 16 septembre 1870;

DÉCRET :

Article premier.

Sont admis en franchise, jusqu'au 15 novembre 1870, à tous les bureaux de douane de la frontière française, les poudres de guerre de fabrication étrangère, ainsi que les armes, munitions et projectiles de guerre, sous la condition d'une déclaration indiquant la quantité et la destination.

LE VOYAGE DE M. GAMBETTA

Vendredi, à 11 heures du matin, deux ballons, l'*Armand Barbès* et le *Georges Sand* sont partis de Paris, de la place St-Pierre à Montmartre.

Le premier, conduit par l'aéronaute Trichet, portait M. Léon Gambetta et son secrétaire M. Spuller. Dans le second se trouvaient, outre l'aéronaute, deux Américains et M. Etienne Cuzon, avocat, sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine), qui se rendait à son poste par la voie aérienne. Les deux ballons contenaient des pigeons, et le premier portait de plus deux kilos de dépêches.

Poussés par un vent très-faible du sud-est, les aérostats ont laissé St-Denis sur la droite, mais à peine avaient-ils dépassé la ligne des forts, qu'ils ont été assaillis par une fusillade partie des avant-postes prussiens, quelques

coups de canons ont été aussi tirés sur eux. Les ballons se trouvaient à la hauteur de 600 mètres, et les voyageurs aériens ont entendu siffler les balles autour d'eux. Ils se sont alors élevés à une altitude qui les a mis hors d'atteinte, mais, par suite de quelque accident ou de quelque fausse manœuvre, le ballon qui portait le ministre de l'intérieur s'est mis à descendre rapidement, et il est venu prendre terre dans un champ traversé quelques heures avant par des régiments ennemis, et à une faible distance d'un poste allemand. En jetant du lest il s'est relevé, et a continué sa route. Il n'était qu'à deux cents mètres de hauteur lorsque, vers Creil, il a regné une nouvelle fusillade, dirigée sur lui par des soldats wurtembergeois. En ce moment, le danger était grand, heureusement les soldats ennemis avaient leurs armes en faisceau, avant qu'ils les eussent saisies, le ballon allégé de son lest, remontait à huit cents mètres, les balles ne l'ont pas plus atteint que la première fois, mais elles ont passé bien près des voyageurs, et M. Gambetta a eu même la main effleurée par un projectile.

L'*Armand Barbès* n'était pas au terme de ses aventures. Manquant de lest, il ne se maintint pas à une élévation suffisante; il fut encore exposé à une salve de coups de fusils partie d'un campement prussien, placé sur la lisière d'un bois, et alla, en passant par-dessus la forêt, s'accrocher aux plus hautes branches d'un chêne où il resta suspendu; des paysans accoururent, et, avec leur aide, les voyageurs purent prendre terre, près de Montdidier, à trois heures moins un quart. Un propriétaire du voisinage passait avec sa voiture, il s'empressa de l'offrir à M. Gambetta et à ses compagnons, qui eurent bientôt atteint Montdidier, et se dirigèrent sur Amiens. Ils y arrivèrent dans la soirée et y passèrent la nuit.

Le voyage du second ballon a été marqué par moins de péripéties. Après avoir essuyé la première fusillade, il a pu se maintenir à une assez grande hauteur pour éviter un nouveau danger de ce genre, et il est allé descendre, à quatre heures, à Grémery, près de Roye, dont les habitants ont très-bien accueilli les voyageurs. M. Bertin, fabricant de sucre, et maire de Roye, a donné l'hospitalité pour la nuit à l'aéronaute et à M. Cuzon; son adjoint a logé chez lui les deux Américains.

Le lendemain, samedi, l'équipage du second ballon rejoignit celui du premier à Amiens et l'on partit ensemble de cette ville à midi. A Rouen, où l'on arriva ensuite, M. Gambetta fut reçu par la garde nationale, et prononça un discours qui excita l'enthousiasme. De Rouen, M. le ministre et ses compagnons de route se dirigèrent sur le Mans; ils y couchèrent, et en partirent le lendemain, dimanche, à dix heures et demie. Un train spécial les conduisit à Tours en une heure et demie. Nous avons raconté, hier, l'arrivée de M. Gambetta.

LES HOMMES DE L'EMPIRE

Le *Peuple souverain* publie la relation suivante de la mort de M. Delesvaux, ancien président de la 6^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, qui fut le grand inquisiteur de la presse :

Dans la nuit d'hier, sur les trois heures du matin, M. Delesvaux veillait encore. Son domestique qui, depuis vingt-quatre ans, le servait fidèlement, et avait seul la faculté d'entrer dans la chambre du président, s'étant approché de son maître, lui conseilla d'aller prendre un peu de repos.

Il fut tout d'abord effaré de la pâleur qui régnait sur son visage, et comme il insistait : « Tout à l'heure, » lui répondit-il, et d'un geste un peu brusque, il le congédia.

Son domestique, peu habitué à cette façon d'agir, ne quitta point la porte, se promettant bien de veiller sur son maître jusqu'au matin.

A cinq heures, M. Delesvaux écrivait encore. A six heures, il appela son domestique.

— Tu remettras tous ces papiers à leur adresse, lui dit-il, et maintenant laisse-moi, je ne veux plus que l'on entre dans ma chambre.

Quelques instants après, une violente détonation se faisait entendre.

On entra dans la chambre de M. Delesvaux que l'on trouva la tête baignée dans son sang.

Nous avons vu le pistolet. C'est une arme à 2 coups, fort élégante, et portant, gravé sur la crosse cette devise italienne :

Dio e popolo

M. Delesvaux le possédait depuis trois ans. Nous avons des motifs particuliers pour croire qu'il a servi comme pièce de conviction dans l'affaire Baudin.

Conseiller à la cour impériale de Paris, sa nomination avait paru la veille même de l'entrée au ministère de M. Emile Ollivier.

Depuis cette époque, M. Delesvaux vivait presque seul, écartant de lui tout sujet de distraction et comme absorbé dans de tristes pensées. Les remords peut-être.

CORRESPONDANCE

Lyon, le 11 octobre 1870.

Monsieur le directeur,

Vous devez sans doute penser comme moi que dans les circonstances actuelles, le Gouvernement provisoire doit sans retard décréter : Que dans les départements occupés par l'ennemi, les échéances sont indéfiniment prorogées. Que dans les autres départements non envahis les échéances sont prorogées jusqu'au 15 novembre prochain, et qu'aucun protêt ne sera valablement fait avant le 16 novembre.

Qu'aucune action ou demande en justice ne sera formée et qu'aucune poursuite ne pourra être exercée pendant la durée de la guerre contre les habitants des pays envahis, et contre les personnes parties volontairement ou appelées par les lois pour la défense de la patrie.

Ce décret aura pour effet de conserver les recours des endosseurs pour les valeurs négociables souscrites antérieurement au 14 octobre courant.

Quant aux valeurs qui pourront être souscrites à partir dudit jour (14 octobre), elles ne subiront aucun délai de prorogation conformément au décret du 3 octobre, et seront susceptibles par conséquent d'être protestées à défaut de paiement au fur et à mesure de leur échéance.

Toutes échéances, prescriptions et réceptions en matière civile et commerciale seront également suspendues pendant la durée de la guerre, notamment en ce qui concerne les jugements par défaut, rendus antérieurement au décret proposé.

J'aime à croire que vous prendrez en sérieuse considération ce projet de décret, et que vous voudrez bien le soumettre à l'appréciation de qui de droit, par l'insertion dans les colonnes de votre estimable journal.

Grand merci à l'avance, et recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération,

A. LABOURE, rue Luizerne.

NOUVELLES DE LYON.

Avant-hier soir, à cinq heures, le magnifique bataillon des francs-tireurs de Nîmes a quitté Lyon, marchant à l'ennemi.

Ces jeunes gens intrépides sont armés de chaspeots et admirablement équipés pour la guerre de partisans.

Nous recevons communication de la circulaire suivante, que l'association de la Fabrique lyonnaise vient d'adresser aux négociants en soieries :

« La Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise croit devoir vous prévenir, de la part de M. le préfet, commissaire extraordinaire pour le département du Rhône, que des agents prussiens cherchent à faire des achats d'étoffes unies, propres à la construction des aérostats.

« Les fabricants de soieries comprendront qu'ils doivent s'abstenir de ces marchés et réserver leurs étoffes pour le Gouvernement de la défense nationale, qui a déjà fait des acquisitions de cette nature.

« M. le préfet ne doute pas que le patriotisme des fabricants de Lyon ne suffise pour leur dicter cette ligne de conduite.

« Il croit cependant devoir leur rappeler que

ces marchandises devenant, par le fait, en gage de guerre, la vente en est absolument défendue pour cette destination étrangère, sous les peines édictées par la loi.

L'événement de la journée de mardi a été l'arrestation, sur les deux heures, de plusieurs Prussiens à la gare de Perrache.

On affirmait que ces hommes n'étaient venus à Lyon que dans le but d'y faire des achats de soieries propres à la confection de ballons. Les gens sensés souriaient bien un peu, mais néanmoins le bruit allait croissant, croissant, toujours.

La vérité est que ces hommes n'étaient venus à Lyon que dans le but d'y faire des achats de soieries propres à la confection de ballons. Les gens sensés souriaient bien un peu, mais néanmoins le bruit allait croissant, croissant, toujours.

Ces hommes interrogés ont prétendu que leur arrestation constituait une violation de ladite convention, mais l'autorité a jugé le contraire, a maintenu l'arrestation et a bien fait. Les huit Prussiens sont en sûreté, rue Luizerne, et des instructions ont été demandées au gouvernement de Tours, sur les suites à donner à cette affaire.

Quant à nous, il ne nous paraît pas possible que le titre de membre des ambulances puisse donner aux belligérants le droit d'aller où bon leur semble, en pays ennemi, tout voir, tout étudier, pour revenir ensuite sans être inquiétés faire leur rapport.

L'irritation de la population devient si grande contre tout ce qui est Prussien, qu'à la suite de nombreuses plaintes signées chacune des noms de plus de deux cents citoyens connus, l'autorité a signifié à plusieurs allemands munis de permis de séjour d'avoir néanmoins à quitter Lyon, et la France dans les 24 heures.

ARRÊTÉ

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire de la République,

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par les décrets des 28 et 30 septembre 1870;

Considérant qu'il est urgent, dans l'intérêt de la défense nationale, de connaître, pour les requérir au besoin, toutes les ressources dont la ville de Lyon peut disposer en chevaux, mulets, etc.,

ARRÊTÉ :

Article premier.

Les propriétaires de chevaux, mulets, etc., domiciliés dans la ville de Lyon et dans les communes de l'agglomération, sont tenus d'en faire la déclaration à la préfecture (sûreté publique, 1re division, 1er bureau), dans un délai de trois jours.

Sont exemptés de cette mesure, les chevaux qui font un service public.

Art. 2.

Les chevaux, mulets, etc. ne pourront sortir de Lyon que sur le vu d'une carte de circulation qui sera délivrée dans le bureau des déclarations.

Art. 3.

Les fonctionnaires et agents de l'autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, le 11 octobre 1870. Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire de la République, P. CHALLEMEL-LACOUR.

AVIS

Les personnes qui se croiraient en droit de réclamer un sursis en faveur de leurs ouvriers ou employés incorporés dans la garde nationale sédentaire ou mobilisée, sont invitées à en faire la demande à la Préfecture (bureau de la garde nationale), en fournissant toutes les pièces à l'appui.

Les demandes seront soumises à l'examen d'une commission spéciale nommée à cet effet par le Commissaire extraordinaire de la République.

Lyon, le 11 octobre 1870.

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

RÉORGANISATION DU SERVICE MÉDICAL

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire du Gouvernement de la défense nationale, sur la proposition du docteur Rivaud-Landrau, chargé par lui de l'organisation nouvelle du service médical de la garde nationale de Lyon, arrête :

Sont nommés médecins-majors des bataillons, batteries ou escadrons de la garde nationale de Lyon :

- Etat-major, docteur Rivaud-Landrau. 1er bataillon, docteurs Conche, Pernot, Chambard. 2e bataillon, docteurs Rieux, Aubert, Marduel. 3e bataillon, docteurs Berne, Fontan, Coutagne. 4e bataillon, docteurs Chauvin, Bianchi, Gubian. 5e bataillon, docteurs Levrat-Perroton, Deprez, Sibert. 6e bataillon, docteurs Chavaune, Bardonnnet, Bouland. 7e bataillon, docteurs Chassagny, Poncet, Kastus. 8e bataillon, docteurs Manéchal, Archinard, Chazal. 9e bataillon, docteurs Fresne, Meynet-Lucien, Berchoux Jean. 10e bataillon, docteurs Gay, Lacuire. 11e bataillon, docteurs Pioche, Montozon. 12e bataillon, docteurs Duviard, Bousuge. 13e bataillon, docteurs Burdiat, Lagaye, Perrin. 14e bataillon, docteurs Vuillat, Lavirrette, Brévard. 15e bataillon, docteurs Crolas, Binet, Chabaliot. 16e bataillon, docteurs Lortet, Neyret, Rodet neveu. 17e bataillon, Rodet, Naquet, Grandclément. 18e bataillon, docteurs Garnier, Gervais, Didier. 19e bataillon, docteurs Rivoire, Bouchet. 20e bataillon, docteurs Guilhaud, Drivon aîné. 21e bataillon, Docteurs Saint-Léger, Subit. 22e bataillon, docteurs Drivon cadet, Chadebec. 23e bataillon (banlieue), docteurs Nérard, Grenard, Carle.

Artillerie. — Les six docteurs précédemment désignés.

- Génie. — Docteurs Philippeaux, Faure. Pontonniers. — Docteurs Chatelet, Jutet. Garpes à cheval. — Docteur Bron.

Approuvé :

Le préfet commissaire extraordinaire du Rhône, P. CHALLEMEL-LACOUR.

Deuxième Légion de Marche de Garde nationale mobilisée.

Le Préfet du Rhône, Commissaire extraordinaire du Gouvernement,

Vu le décret, en date du 28 septembre, lui conférant plein pouvoir pour organiser la défense nationale dans le département du Rhône;

Vu le décret, en date du 29 du même mois, relatif à la mobilisation d'une partie de la garde nationale sédentaire;

Vu l'arrêté, en date du 8 courant, relatif à la

convocation des conseils de révision appelés à examiner les gardes nationaux mobilisés appartenant aux classes 1864, 1863, 1862, 1861, 1860, 1859, 1858, 1857, 1856 et 1855.

Arrête :

Article premier. — Il sera procédé immédiatement à la formation d'une deuxième Légion de marche, recrutée parmi les hommes appartenant aux classes ci-dessus désignées, qui ne sont ni mariés, ni veufs avec enfant.

Art. 2. — Le citoyen FERRER est nommé colonel de cette Légion, et demeure chargé de son organisation.

Art. 3. — En conséquence, les hommes appartenant aux classes 1864 à 1855 inclusive, déclarés propres au service, et qui n'ont point été incorporés dans la première Légion de marche, sont tenus de se mettre à la disposition du citoyen Ferrer, colonel de la deuxième Légion.

L'appel de ces hommes sera fait par classe, en commençant par les classes de 1864, 1863 et ainsi de suite, jusqu'à la formation du contingent de cette Légion.

Lyon, le 10 octobre 1870. Le préfet du Rhône, Commissaire extraordinaire de la République, P. CHALLEMEL-LACOUR.

Un vol a été commis au café Berthoud, tenu par Mme Pradel, place des Célestins.

Un garçon d'extra, soupçonné de s'être approprié une somme de 200 fr., sur le comptoir de cet établissement, a été arrêté.

Hier, après-midi, la pluie a définitivement pris le dessus. Le vent est tombé, et le temps est complètement couvert.

Ce temps-là doit être général; nos correspondants de la région du nord annoncent tous la pluie.

C'est une température excellente dans la situation actuelle.

BULLETIN DE LA GUERRE

PARIS INVESTI

Le Journal de Genève, qui est très bien renseigné sur les opérations des Prussiens, détaille les forces ennemies réunies autour de Paris, et indique leurs positions stratégiques.

Résolus à lutter courageusement jusqu'à ce que les Allemands aient été chassés du sol de la Patrie, il importe que nous sachions bien quel est le nombre de nos ennemis, où ils se trouvent.

Nous reproduisons donc cet article sur les positions ennemies qui peuvent être considérées comme définitives :

Le quartier général du roi Guillaume qui se trouvait, jusqu'à ces derniers jours, au château de Ferrières, au sud de Lagny, vient d'être rapproché de l'enceinte de Paris et transféré à Versailles. Ce déplacement de l'est à l'ouest indique-t-il que, dans l'opinion des généraux prussiens, les évolutions de l'armée pour se rendre à ses positions d'investissement seraient complètement achevées, et que les opérations du siège proprement dit seraient à la veille d'être ouvertes? Nous l'ignorons. Mais comme il en résulte que Versailles est devenu

Feuilleton du 13 Octobre 1870

LA FEMME COQUETTE

Le comte Sknera, un des plus riches boyards de la Russie méridionale, était depuis longtemps cité pour son extrême avarice; détesté de ses paysans, vivant en mauvaise intelligence avec ses voisins, il était retiré dans un de ses châteaux, éloigné de sa femme, et tout entier occupé à entasser dans ses coffres les revenus énormes de ses terres et de ses villages. Ses valets criaient famine, ses chevaux étiques pâlissaient d'inanition dans ses écuries démantelées; sa meute, faute de nourriture, diminuait à vue d'œil; enfin l'esprit de l'Harpagon de Molière semblait planer sur ce logis désolé.

Tout à coup, ô prodige! le grand partisan du jeune et de l'économie dépouille le vieil homme; les valets se couchent après avoir amplement soupé; les chevaux trouvent le foin, l'orge et l'avoine en abondance dans leurs râteliers si long-

temps vides, les chiens eux-mêmes voient tomber au milieu de leur chenil des reliqs d'une table jusqu'à ce moment fabuleuse.

M. le comte quitte les sordides vêtements dont il avait depuis longtemps affublé sa noble personne; il se pare d'habits à la dernière mode et de bijoux du prix et du travail les plus précieux. Il ouvre ses coffres et en fait sortir des monceaux d'or pour se créer un équipage et un train de prince.

Bientôt tout est prêt, et M. de Sknera, entouré de cavaliers, de piqueurs, d'écuyers superbement équipés, se lance au galop d'un attelage irréprochable sur la route d'Odessa, où il arrive précisément au moment où les grandes manœuvres de la cavalerie russe vont commencer Woronersensk.

De toutes parts on criait au miracle. Harpagon grand seigneur! Harpagon libéral, prodigue, dissipateur! c'était à n'y pas croire. Les amis du comte Sknera, et il en voyait surgir un grand nombre depuis qu'il avait défermé ses coffres, répandaient le bruit qu'il avait

pour but, en faisant montre de ses richesses et de sa puissance aux yeux de l'empereur, d'obtenir un emploi brillant à la cour ou dans la diplomatie.

M. Sknera, d'ailleurs, avait plusieurs membres de sa famille avancés dans les hautes dignités de la couronne, et il était tout simple qu'il brigât des distinctions que sa naissance et sa fortune lui donnaient le droit de convoiter.

Mais là n'était pas, comme on va le voir, le véritable secret de la métamorphose du comte.

En même temps que M. Sknera, arrivait aussi à Odessa une Mme Muller, femme d'un colonel en activité de service. Mme Muller était jeune, belle, spirituelle et coquette, à ce point qu'on lui avait donné pour surnom : l'Envie-des-Dames et le Désespoir-des-Hommes. Le motif du voyage de cette dame était, dit-on, de postuler une dignité secondaire dans la maison de l'impératrice, ou au moins dans celle de la princesse Nicolafewna.

Le comte et Mme Muller, qui se connaissaient depuis quelques mois (cette dame était venue passer l'hiver chez une

vieille tante, dont le château confine aux propriétés du comte), se virent à Odessa.

Une certaine familiarité qui existait entre eux n'échappa point aux regards; bientôt ils parurent ensemble dans les cercles, et les suppositions de toutes sortes commencèrent à circuler.

Sur ces entrefaites, le comte de Voronoff, gouverneur général de la Russie méridionale, donna un bal pour célébrer l'arrivée de son souverain, de la famille impériale et des hôtes illustres qui venaient participer aux fêtes guerrières des enfants du Nord. Le comte Sknera et Mme Muller furent invités à ce bal avec le cérémonial courtois qui distingue l'aristocratie russe.

M. Sknera voulut paraître, dans cette fête où l'empereur devait se trouver, entouré des prestiges de la richesse et du bon genre. Il appela auprès de lui les plus habiles artistes et ouvriers de la ville, se fit faire un costume étincelant d'or, de broderies et de pierres précieuses, augmenta le nombre de ses gens, et acheta à un prix exorbitant une calèche que l'on avait fait venir de Londres pour

le centre de cette nouvelle phase de la guerre, c'est aussi cette ville qui servira de point de départ à notre rapide description.

En avant de Versailles, sur la rive gauche de la Seine, et à une distance de l'enceinte continue de Paris, variant de 4 à 5 kilomètres, se prolonge, entre Saint-Cloud à gauche et Clamart à droite, une chaîne de collines formant, autour du coude de la Seine, un vaste cirque dont la concavité, tournée vers le nord, enveloppe, sur l'autre rive du fleuve, les villages de Boulogne et de Billancourt. Ces collines ne sont pas très-élevées. Leur hauteur au-dessus de la plaine varie de 260 à 450 pieds. Ce n'en est pas moins une position stratégique importante, car elle domine d'une part l'extrémité S.-E. de l'enceinte continue, le bastion du Point-du-Jour, de l'autre les forts de la rive gauche, Issy, Vanves, Montrouge et Bicêtre. Elle permet en outre d'établir des batteries de gros calibre qui combattent le fort du mont Valérien, situé à moins de six kilomètres de Saint-Cloud.

L'importance de cette position au point de vue offensif, n'avait pas échappé aux généraux chargés de la défense de Paris, car sous le ministère du comte de Palikao, comme sous le gouvernement de la défense nationale, des redoutes en terre à grand relief et fortement palissadées avaient été construites sur plusieurs points de cette ligne, entre autres à Montretout, à Saint-Cloud, à Sèvres et à Clamart. Une autre redoute, élevée sur la rive droite à Billancourt est également destinée à défendre les abords de Paris dans cette direction.

L'arrivée des troupes allemandes et le combat du 19 septembre ont fait tomber en leur possession ces ouvrages avancés qui ne paraissent pas avoir été l'occasion d'une défense bien sérieuse. Une redoute allemande couronne maintenant le parc de Saint-Cloud, au lieu dit la Lanterne de Démosthènes, tandis que l'on travaille activement à la construction de batteries sur toutes les hauteurs qui dominent la ville de Saint-Cloud. Ces batteries de canons Krupp sont destinées à répondre au feu du mont Valérien.

Un peu plus loin, à l'Est, du côté de Sèvres, une autre redoute a été élevée en face de celle de Billancourt.

Ces positions si importantes de Sèvres et de Saint-Cloud sont occupées par le 5e corps prussien (général Kirchbach) et le 59e régiment en particulier, est campé dans les bois de Meudon et sur les hauteurs de Sèvres.

A leur droite, en face des forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, que renforcent des ouvrages en terre construits dans leurs intervalles, se trouvent en première et en seconde ligne, les deux corps d'armée bavarois, sous les généraux Tann et Hartmann. Ils s'étendent de Clamart à leur gauche jusqu'à la Seine, à Choisy-le-Roi. Leur gauche est renforcée par un ouvrage très-important, construit par les Français et enlevé par les Allemands dans la journée du 19 septembre. Cet ouvrage, la redoute de Moulin-la-Tour, s'élève sur la droite de la route de Bièvre à Châtillon, en un point culminant, à 420 pieds au-dessus de la plaine. Il était primitivement ouvert à la gorge du côté de Paris, mais les Allemands se sont empressés de le retourner contre la place, et d'y établir des batteries blindées, afin de mettre ce poste avancé à l'abri d'un retour offensif de l'assiégé.

En avant du front des Bavarois s'étend le village de Villejuif avec une redoute que les

Allemands ont enlevée, puis abandonnée, à cause de sa position exposée sous le canon du fort de Bicêtre. Il paraît qu'elle a été occupée de nouveau par les troupes françaises.

Les deux corps bavarois occupent les villages de Clamart, Plessis-Piquet, l'Hay, Chevilly, Thiais et Choisy-le-Roi, formant une ligne longue de 10 à 12 kilomètres, ayant son centre appuyé à la ville de Sceaux. Les hauteurs ainsi occupées ont une hauteur moyenne de 150 à 170 pieds au-dessus de la plaine. Elles ont en face d'elles les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, de Bicêtre et d'Ivry, renforcés, comme nous le disions tout à l'heure, par quelques ouvrages de campagne.

A l'est des Bavarois, dans le delta formé par la Seine et la Marne se trouve le 6e corps (général Tumpling), appartenant comme les précédents à la 1re armée que commande le prince royal de Prusse. Il a, en face de lui, le fort de Charenton, les redoutes de St-Maur, et en deuxième ligne, le donjon de Vincennes dont les hautes tours gothiques apparaissent au-dessus des rives boisées de la Marne, à une distance de 10 à 25 kilomètres.

A la droite du 6e corps et directement à l'est de Paris, se trouve le 11e corps d'armée wurtembergeois (général Obernitz) qui forme l'aile droite de l'armée du prince royal de Prusse. Il s'appuie à la Marne, vers Gournay et Noisy-le-Grand, et observe sur l'autre rive de cette rivière le fort de Nogent et les redoutes de Fontenay.

Au-delà de la Marne, commence l'armée du prince royal de Saxe, ou 2e armée, dont l'aile gauche est formée par le corps saxon (général prince Georges de Saxe) s'étendant de cette rivière au canal de l'Ourcq et observant tous les forts de l'ouest, ceux de Nogent, de Rosny, de Noisy, avec les redoutes de Fontenay, de la Boissière et de Montreuil qui complète de ce côté la défense extérieure de Paris. Ces troupes occupent les villages de Gagny, Montfermeil, Clichy, Livry et la forêt de Bondy.

A la droite des Saxons, et enveloppant dans une vaste ligne courbe les forts du Nord-Est, de Paris, Noisy, Romainville, Aubervilliers, etc., s'étend la garde royale, commandée par le prince Auguste de Wurtemberg. Elle intercepte les routes des Petits-Ponts, de Senlis, de Soissons, et les chemins de fer de Paris à Reims et à Amiens. Les villages de Dugny, du Bourget, du Grand-Drancy sont occupés par les troupes de ce corps. Suivant les dépêches françaises, il aurait jeté sur son front, entre le Bourget et le fort de la Courneuve, quelques ouvrages en terre qui auraient dû être abandonnés. Mais les rares indications que nous possédons sur tous les faits de guerre dans cette direction sont trop vagues et trop incohérentes pour qu'il soit possible d'en tirer aucune induction sérieuse.

Au nord de St-Denis, et donnant la main, par sa gauche, à la garde royale, se trouve le 4e corps (général d'Avenleben), le même qui s'est couvert de gloire dans la journée du 16 août, à Mars-la-Tour, en arrêtant à lui seul, pendant plusieurs heures, la retraite de l'armée française. Il complète l'investissement du côté du Nord, intercepte les chemins de fer d'Amiens et du Havre, et enveloppe les forts du Nord et de Briche, en avant de St-Denis.

Enfin, à l'ouest du 4e corps, et formant l'aile droite de l'armée du prince royal, se trouvent des troupes du 13e corps que commandait le grand duc de Mecklembourg-Schwerin, appelé récemment aux fonctions de gouverneur de Reims. Son successeur n'est pas encore connu.

Ces troupes, postées à Epinay, à Argenteuil, à Bezons, couvrent tous les points de la Seine. Elles se seraient même établies à Genevilliers où elles auraient transformé à leur usage une redoute construite par les Français et abandonnée par eux. Cependant d'autres renseignements représentent les Français comme étant encore établis à Colombes, dans un ouvrage de campagne. Nous ignorons si cet ouvrage est le même dont nous parlons ici et qui aurait été occupé par les Allemands.

Un pont de bateaux jeté sur la Seine près de Bougival, fait communiquer le 13e corps avec le 5e, c'est-à-dire l'aile droite du prince royal de Saxe avec l'aile gauche du prince royal de Prusse, et complète ainsi le blocus de Paris.

Les troupes que nous venons d'énumérer sont celles qui sont en première ligne. Elles forment un effectif d'environ 270 mille hommes auxquels il faut ajouter 40 ou 50 mille cavaliers et un nombre à peu près égal de troupes de réserve, ce qui porterait l'effectif total de l'armée réunie sous les murs de Paris à 350 ou 400 mille combattants, répartis en deux armées, se rejoignant par leurs ailes, l'une au sud, l'autre au nord de Paris.

Outre ces forces considérables, l'Allemagne possède encore trois autres armées : la 3e devant Metz, sous les ordres du prince Frédéric-Charles ; la 4e en Alsace, sous les ordres du général Werder ; enfin une 5e armée sous les ordres du général Vogel de Falkenstein, qui se met en marche en ce moment pour entrer en France et servir de réserve à l'armée d'invasion.

LES ATROCITÉS DES PRUSSIENS

Nous extrayons les passages suivants d'une lettre adressée à un soldat du train en garnison à Lyon, par sa femme, qui demeure à Moutiers-sur-Saulx (Meuse). On y verra de quelle façon les Allemands exercent les droits du vainqueur :

Le 6 octobre.

Depuis ma dernière lettre, bien des malheurs ont frappé notre commune et tous les environs. Dans les premiers jours de la semaine dernière, nous avons encore eu un passage de Prussiens ; on avait tiré sur eux dans la vallée de Chaillion ; ils s'en sont pris aux habitants de Chaillion, et les ont menacés de tout mettre à feu et à sang ; on a tiré une seconde fois, alors ils se sont mis à parcourir les bois à la poursuite des tireurs ; comme ils ne les ont pas trouvés, ils ont arrêté tous les ouvriers qui travaillaient dans la forêt et les ont garrotés ; puis ils les ont emmenés prisonniers.

Ils ont ensuite envahi la maison forestière, où ils ont trouvé chez Maire un de ses amis, Alexis Causin qui, allant à St-Dizier, avait pris à travers bois pour éviter l'ennemi. Comme tous deux leur dirent que la maison forestière était la propriété du gouvernement, ils ont commencé par tout piller, après quoi ils ont mis le feu à la maison qui a été toute brûlée, sans qu'en n'ait rien pu sauver.

Causin et Maire, qu'ils accusèrent d'être des espions, furent emmenés prisonniers jusque dans la vallée de Chaillion ; M. Causin parvint à s'échapper, malheureusement il fut repris. Les Prussiens alors le suspendirent nu à un arbre, et malgré toutes les supplications du malheureux, ils le fusillèrent en présence de

Maire et des autres ouvriers prisonniers, les menaçant du même traitement à la moindre tentative de fuite.

Nous avons eu bien peur le même jour pour papa ; M. Marcel l'avait envoyé à Rachevone faire une commission ; il a été surpris par une colonne de 1,200 Prussiens, qui l'ont arrêté.

Sais-tu ce que ces misérables ont inventé pour l'empêcher de fuir ?

Ils lui ont coupé les boutons de son pantalon, de sorte qu'il ne pouvait marcher qu'en employant ses deux mains à retenir ce vêtement ; de plus, on le forçait à marcher au milieu des cavaliers ; néanmoins tous les ouvriers prisonniers et papa aussi ont pu fuir ; papa le lendemain, les ouvriers quelques jours après.

Voilà l'existence que nous avons ici tous les jours : nous sommes exposés continuellement à tous les périls ; ces maudits Prussiens menacent de mort quiconque n'exécute pas leurs moindres volontés ; si cela ne cesse pas, ils feront mourir tout le monde ici de faim et d'épouvante.

Depuis le 22 septembre, il faut chaque jour leur fournir le pain, le vin, l'eau-de-vie, la viande, les cigares, l'avoine, le foin, sans compter l'or et l'argent.

Aujourd'hui encore, un ordre exige 42,000 francs dans les 48 heures ; tous les conseillers municipaux des cantons environnants sont réunis à Moutiers pour s'entendre, on ne peut plus y suffire ; on est même au point de se faire tuer plutôt que de se soumettre à toutes ces exigences intolérables.

D'ailleurs, il n'y a plus rien à manger ; les pillards prennent tout, mangent tout et gâtent le reste. Ce sont certainement des traîtres ; ils sont toujours dans le pays, ils passent et repassent, ravagent, pillent, volent probablement pour envoyer en Prusse.

Maintenant ils annoncent que tous nos jeunes gens de dix-huit ans vont être obligés de servir chez eux ; aussi tous s'empressent de se sauver et de s'engager dans l'armée française.

Hélas ! quand tout cela cessera-t-il, et verrons-nous la fin de nos peines ?

NOUVELLE THEORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT :

Le maniement et la charge des fusils à percussion, à tabatière et chassapot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix : 1 fr. 25.

En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale ; à Marseille, 17, rue Noailles ; librairies du Petit Journal.

Pour tous les articles non signés : EVRAND.

Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.

être offerte à l'ambassadeur d'Autriche.

M^{me} Muller, de son côté, faisait choix, dans les bazars d'Odessa, des plus belles et des plus splendides étoffes. L'antichambre de son hôtel était remplie d'une foule de marchands, faiseuses de modes françaises, couturières, coiffeurs, bijoutiers, femmes de service, etc.

M^{me} Muller, dans tout ce tracé, au milieu de ces enivrants préparatifs, pensait au triomphe qui l'attendait, au déluge de fleurs, de madrigaux, de flatteries qui allait l'accueillir. C'était une joie, un délire, une folie indicibles. Le comte n'était pas moins que son amie bercé d'illusions enchanteresses ; il se voyait accueilli par l'empereur avec une distinction particulière ; son imagination le portait déjà aux premiers postes de l'empire : je serai d'abord ambassadeur, c'est le moins qu'on puisse me proposer ; mais je reviendrai à la cour, l'empereur me confiera un département ministériel ; je deviendrai favori, et ma foi ! une vice-royauté pourra peut-être un jour couronner mon ambition, qui n'a rien que de naturel, puisque

le bien de l'Etat et le service de Sa Majesté doivent être mes seuls mobiles.

Le comte possédait parfaitement la langue française, mais peut-être avait-il omis de lire la fable du *Pot au lait*, sublime fantaisie du bon La Fontaine, que le prince de Talleyrand conseillait à tous les personnages de la cour d'apprendre par cœur.

Cependant, malgré toutes ces ravissantes extases, en dépit de toutes ces douces rêveries, un pressentiment sinistre, une fatale tristesse planait sur les deux hôtels. Il y avait au fond de ces joies frivoles comme une lie de deuil, comme un frissonnement d'épouvante.

L'heure du bal sonna enfin. M^{me} Muller, toute resplendissante, toute chargée de dentelles, de rubis, de perles, d'or, de diamants, s'appretait à s'élaner dans son élégant équipage ; déjà les chevaux piaffaient en hennissant, les valets avaient allumé leurs torches, les coureurs brandissaient leurs longues cannes à pomme d'argent. Elle va descendre vive et légère les degrés de marbre de son hôtel, lorsqu'un laquais tout haletant se précipite

pour lui annoncer la visite d'un aide de camp de l'empereur.

Sous le prestige de ses songes de fortune et de plaisir, la jeune dame croit que l'officier n'est que l'envoyé de la faveur impériale. Pour elle, c'est la colombe de l'arche qui apporte le rameau précurseur. Elle ordonne que l'officier soit introduit aussitôt. « Madame, dit l'aide de camp en s'avancant après l'avoir respectueusement saluée, la volonté de Sa Majesté Impériale est que vous vous rendiez à l'instant même à Saint-Pétersbourg pour rejoindre le colonel Muller, votre mari. Sa Majesté vous laisse toutefois le choix de vous retirer, si vous le préférez, au couvent des Annonciades de Moscou, où alors vous resteriez enfermée cinq ans. »

La pauvre jeune femme si cruellement détrompée se récria, se lamenta, et finit par s'évanouir. L'officier qui n'opposait qu'une impassibilité tartare aux cris, aux supplications, aux plaintes de l'infortunée, répétait seulement : — Il faut choisir et obéir. Elle se détermina enfin et vota pour le couvent.

A une heure après minuit, au moment où le bal était arrivé à son plus éclatant période de joie et de mouvement, le comte de Sknera roulait sur le chemin de Koursk, et Mme Muller se dirigeait vers Moscou. Les exécuteurs de l'arrêt impérial avaient reçu l'ordre d'empêcher toute communication entre les deux condamnés. La nouvelle de leur double infortune arriva au bal sans que personne eût la fantaisie de s'apitoyer sur leur sort.

Le second jour seulement on sut que l'empereur avait été informé qu'une liaison, qui dépassait les bornes de l'amitié, existait entre Mme Muller et le comte. Le czar, jaloux de faire respecter la fidélité conjugale, avait en toute hâte fait procéder à une enquête, sans que les parties intéressées fussent entendues ; il les avait jugées, et l'arrêt prononcé avait reçu immédiatement son exécution.